



**GOUVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 08 janvier 2021

**« Garantie Jeunes Universelle » :**

**Remise du rapport du Conseil d'orientation des politiques de jeunesse (COJ)  
au Gouvernement.**

**Le rapport du Conseil d'orientation des politiques de jeunesse sur l'évolution de la Garantie Jeunes a été remis jeudi 7 janvier à Elisabeth Borne, ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion et Sarah El Haïry, secrétaire d'Etat chargée de la Jeunesse et de l'Engagement par Antoine Dulin, président de la commission de l'insertion des jeunes du conseil d'orientation. Cette réunion a été l'occasion d'évoquer les contours de la « Garantie Jeunes Universelle ».**

Avec le renforcement des mesures du plan « 1 jeune, 1 solution » annoncées en novembre dernier, le Gouvernement a généralisé le principe de la « Garantie Jeunes » : un accompagnement personnalisé vers l'emploi et une aide financière pour les jeunes qui en ont besoin. Il s'agissait d'une première étape vers une « Garantie Jeunes Universelle » qui couvrira potentiellement près d'un million de jeunes en 2021 :

- 200 000 jeunes en Garantie Jeunes
- 420 000 en PACEA
- 240 000 en AIJ (Pôle Emploi)
- 30 000 en Objectif 1<sup>er</sup> Emploi (APEC)
- 25 000 en Prépa apprentissage
- 3 000 en Epide
- 15 000 en Ecole de la 2<sup>ème</sup> Chance

Au-delà de cette réponse massive d'urgence, le Gouvernement souhaite aller plus loin pour l'avenir et mettre en place de manière pérenne une « Garantie Jeunes Universelle ». L'ambition est d'aboutir à un nouvel écosystème d'aides dont les principes seraient : plus d'autonomie, d'universalité, de simplicité et de personnalisation.

Le premier trimestre verra le déploiement de la première phase d'universalisation de la Garantie Jeunes (mesures d'urgence du plan « 1 jeune, 1 solution » annoncées en novembre). Et dès la mi-janvier, le travail sera engagé sur le dispositif de « Garantie Jeunes Universelle ». Dans le cadre de cette réflexion seront associés les acteurs de l'écosystème jeunesse, les parlementaires et les élus.

*« La Garantie Jeunes Universelle est un investissement essentiel pour s'assurer qu'aucun jeune ne renonce à un parcours vers l'emploi à cause de difficultés financières. Ces derniers mois, beaucoup ont demandé l'instauration d'un RSA jeune. La Garantie Jeunes Universelle, c'est mieux que le RSA jeune : chacun pourra bénéficier d'une aide financière en plus d'un accompagnement vers l'emploi. En ces temps de crise, nous devons plus que jamais œuvrer pour permettre aux jeunes de s'émanciper par le travail » déclare **Elisabeth Borne, ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion.***

*« La Garantie Jeunes Universelle est un acte fort pour les jeunes de France, c'est l'investissement de tout un pays pour permettre concrètement l'émancipation par le travail. C'est aussi le résultat effectif du travail fait avec les acteurs du secteur. La Garantie Jeunes Universelle c'est la concrétisation d'une promesse d'un accompagnement personnalisé pour chaque jeune conjugué à une aide financière l'un n'allant pas sans l'autre en temps de crise comme pour l'après » déclare **Sarah El Haïry, secrétaire d'Etat à la Jeunesse et à l'Engagement.***

**Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion**

**Cabinet de Mme Elisabeth Borne**

Tél : 01 49 55 32 21

Mél : [sec.presse.travail@cab.travail.gouv.fr](mailto:sec.presse.travail@cab.travail.gouv.fr)

127, rue de Grenelle

75007 Paris

**Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des**

**Sports**

**Cabinet de Mme Sarah El Haïry**

Tél : 01 55 55 10 10

Mél : [spresse@education.gouv.fr](mailto:spresse@education.gouv.fr)

110, rue de Grenelle

75007 Paris

Conformément à la loi informatique et libertés du 06/01/1978 (art.27) et au Règlement Général sur la Protection des Données (Règlement UE 2016/679) ou « RGPD », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Vous pouvez exercer vos droits en adressant un e-mail à l'adresse [DDC-RGPD-CAB@ddc.social.gouv.fr](mailto:DDC-RGPD-CAB@ddc.social.gouv.fr).